

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11  
 Présents : 10  
 Pouvoirs : 0  
 Votants : 10  
 Pour : 10  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025

Convocation du 15 mai 2025

Délibération réf : DCM 2025-21

**Présents :**

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,  
 Tony LABASSE, Quentin MISBERT,  
 David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD

Absents excusés : Jessica MASSIOT,

**Absents non excusés :**

**Pouvoirs :**  
 donne pouvoir à

Secrétaire de séance :  
 Lucile RICHARD

Président de séance :  
 Steve GABET

**Objet : Subvention : Le Troquet de Marsais**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-23 et L.2311-7

Vu la demande en date du 26 mars 2025 de Madame CHAMARD-CHATEIGNER Emmanuelle, Le Troquet de Marsais 30 Grande Rue-17700 MARSAIS sollicitant une aide pour financer l'acquisition de deux Tivoli ignifugés et d'une Sono

Considérant que la commune de MARSAIS accorde chaque année une subvention aux associations de la commune si celle-ci est demandée et motivée par des actions.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite à la demande formulée par Le Troquet de Marsais d'une subvention de 1000€ pour la raison qu'ils n'avaient pas formulé de demande en 2024, Monsieur le Maire répond qu'il a été précisé dans le mail accompagnant le formulaire de demande de subvention « Sans possibilité de rétrocession, seule l'année en cours compte » il propose de leur attribuer la somme de 500€, pour les aider à financer leurs projets.

Après en avoir délibéré et à **10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

**DÉCIDE**

- **D'accorder** la subvention d'un montant de 500 € à l'association du Troquet de Marsais afin de les aider à financer la poursuite et le développement de nouveaux projets
- **Prévoit** d'imputer la somme à l'article 65748
- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,  
 Lucile RICHARD

Le Maire,  
 Steve GABET

